

PORTO-NOVO, 1e 26 DECEMBRE 1962

/I) ECRET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 62- 549 /PR/SGG.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Loi n°60-36 du 26 Novembre 1960 portant Constitu-
tion de la Républiq ue du Dahomey;

VU le Décret n° 62/PR. du 13 Février 1962 portant forma-
tion du Gouvernement de la République du Dahomey;

¹
D E C R E T E :

ARTICLE 1er.- Me Joseph KEKE, Garde des Sceaux, Ministre
de la Justice et de la Législation, est chargé de l'in-
térim du Ministre des Finances et du Travail, pendant
l'absence de Me Bertin BORNA.

ARTICLE 2.- Le présent Décret sera enregistré et publié
au Journal Officiel de la République du Dahomey./.-

AMPLIATIONS :

P.R.	15
A.N.D.	3
MINISTRES	12
M.J.L.	1
M.F.T.	1
S.G.G.	4
J.O.R.D.	1


Hubert MAGA